

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1569

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Un acte de violence politique

La Commission du Conseil des Etats a osé. Pour contribuer à l'assainissement des finances fédérales, elle focalise sa rigueur sur l'Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage (OFEFP). Son budget devrait être amputé de trente millions ce qui représente 15% de son personnel. Et c'est une version atténuée. Economiesuisse, le lobby inspirateur de ce coup de force, suggérerait une coupe de cinquante millions. La méthode utilisée est perverse. Au lieu d'avancer à visage découvert pour contester la politique fédérale de l'environnement, les commissaires affichent la vertueuse nécessité de combattre les graves déficits fédéraux. Ce qui ne les empêche pas, dans le même souffle, d'octroyer une rallonge de soixante millions en faveur des routes. Autre argument d'apparence vertueuse : les trente millions économisés sur l'environnement seront affectés au budget de la recherche. Comment refuser un tel geste en faveur d'un secteur qui représente l'avenir de la Suisse?

Si la méthode est contestable, le but poursuivi ne l'est pas moins. Les dirigeants de l'économie et les parlementaires qui leur sont proches entendent retourner au bon vieux temps de la glorieuse croissance, avant que la vague verte n'impose le modèle du développement durable et autre empêcheur de danser en rond. Les offensives anti-écologiques se multiplient. Elles vont de l'initiative «Avanti» (voir page 4) à la limitation

des compétences de recours des organisations protectrices de l'environnement en passant par l'hostilité à la fixation de débits minimaux pour les torrents asséchés par les captages hydroélectriques.

L'Office fédéral de l'environnement n'échappe pas, bien sûr, à l'offensive. Car son rôle est vital. Face à la défense des intérêts immédiats, il doit se préoccuper du long terme. Ses études sont dérangeantes. La dernière en date a décelé la pollution de nombreuses nappes phréatiques par les purins. Ses mises en garde sur la qualité de l'air irritent. C'est lui qui suggère le respect de normes environnementales dans nombre de lois fédérales. Les acteurs économiques, qui n'aiment pas la contrainte, combattent ces tendances réglementaires. Ils préconisent plutôt une sensibilisation aux nécessités écologiques qui devrait générer les bons comportements (voir page 5). Et sans craindre la contradiction, ils reprochent à l'Office de l'environnement de dépenser sans compter pour des publications luxueuses et inutiles. Or, ces publications et un site informatique offrent des outils de qualité notamment aux enseignants qui contribuent à la conscience écologique de demain.

La défense de l'Office de l'environnement dépasse largement le maintien de quelques dizaines de postes de travail. Le soutenir, c'est s'opposer au démantèlement de la politique écologique, principale avancée de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

AT

---

### Sommaire

**Allégements fiscaux fédéraux :** Le coût et le droit (p. 2)

**Elections fédérales :** Le serpent qui se mord la queue (p. 3)

**Initiative «Avanti» :** Un choix de société (p. 4)

**Fiscalité écologique :** Polluer à bon compte (p. 5)

**Santé au travail :** Ces maladies sans nom (p. 6)

**Art en RDA :** La propagande mise au ban (p. 7)